La Sténographie.

Ce qui fait les mauvaises écritures, c'est d'abord de pernicieuses dispositions naturelles; mais ce qui gâte celles qui, par décret initial de la Providence, ne seraient pas trop mauvaises c'est la détestable habitude qu'on donne aux gamins de prendre des notes aux cours. C'est-à-dire, car on exige cela d'eux, à peu près, et par paresse, même ils se l'imposent pour ne pas se donner la peine de choisir et de ne prendre que l'essentiel, c'est-à-dire qu'ils écrivent à la volée le cours lui-même presque tout entier. Il n'y a pas de bonne écriture qui résiste à cela. La meilleure devient, au bout d'un an, quelque chose attribuable à pattes de chat en colère.

Il faut corriger cet abus. Par quoi ? Par l'obligation de la sténographie. Il ne faudrait pas admettre que l'élève prît jamais le cours en écriture analytique. Il faudrait exiger qu'il le prît toujours en sténographie. Et il faudrait enseigner aux élèves la sténographie aussitôt qu'ils sauraient écrire. La sténographie élémentaire dont a besoin un écolier s'apprend en un mois. Par ce moyen on conserverait à ceux qui ont une bonne écriture, leur " belle main " et l'on pourrait exiger de ceux qui l'ont mauvaise de la perfectionner et de se donner une main au moins présentable.

Mais, comme bon chrétien que je suis, en vérité, je vous le dis, hors de l'écriture point de salut.

EMILE FAGUET,
Membre de l'Académie française.

* * * * * * * * * * * * * * *

Ne repoussons rien de ce qui peut nous être utile.

Services rendus par la Sténographie.

" *La sténographie peut donner de si grands avantages aux personnes dans presque toutes les situations de la vie, et elle est d'une si grande utilité à la société, que l'on peut être surpris à juste titre si elle n'a pas attiré une plus grande somme d'attention, et si elle n'a pas été plus généralement pratiquée.* Dans le but d'intéresser plus vivement à ses progrès, et afin d'exciter ceux qui ont quelques loisirs à aborder avec ardeur l'étude de cet art, nous allons indiquer quelques-uns des bénéfices qu'il procure. En Angleterre au moins, cet art peut être considéré comme un bienfait national, et les milliers de lecteurs qui y sont le plus indifférents recueillent journellement le fruit de sa culture. Il est à peine nécessaire de mentionner combien il est indispensable pour reproduire le texte des procédures publiques. Tous les sentiments de patriotique élan que nos cœurs éprouvent à la lecture attentive de ces éloquents discours, qui sont prononcés dans les chambres ou dans ces assemblées publiques où les citoyens sont fréquemment appelés à exercer leurs droits primordiaux, nous les devons à la sténographie. Si une nouvelle ferveur vient accroître la dévotion des chrétiens, si un nouveau stimulant est imprimé à leurs exercices par les éloquents appels et les comptes rendus encourageants faits aux anniversaires de nos diverses sociétés religieuses, nous les devons à la sténographie. Si nous avons le moyen, dans les causes judiciaires intéressantes, d'examiner les dépositions et d'étud[illegible]